



Litige vente vehicule, acheteur ne veut pas régler problème

Par **nicopino_old**, le **27/09/2007** à **18:24**

j'ai vendu un véhicule, en toute bonne foi j'ai fait un papier disant que j'avais fait changer la courroie de distribution de celui-ci, après la vente, l'acheteur a vérifié et celle-ci n'était pas changée, j'ai vérifié auprès de mon garagiste qui venait de me changer plusieurs courroies, il me confirme que non, je ne suis pas garagiste et j'ai vraiment cru que cette réparation avait été effectuée, donc par honnêteté je reconnais l'erreur et je propose un changement du kit de distribution l'acheteur est d'accord et me fait prendre un rendez-vous chez mon garagiste qui a pignon sur rue, pour effectuer le changement de pièce qui me coûtera environ 350 euros, normal jusque là.

malgré tout l'acheteur confirme le rendez-vous chez le garagiste mais ne vient pas au rendez-vous, aujourd'hui il ne veut plus effectuer le changement de pièce que chez le garage de la marque de la voiture, (devis +600 euros),

la gendarmerie m'a confirmé que je faisais les réparations où je le souhaitais car c'est moi qui paye,

donc ma question est la suivante;

Malgré toute la volonté que j'ai investie pour résoudre ce litige, ma bonne foi peut-elle être mise en doute malgré les factures et les attestations des personnes concernées dans mon investigation (garagiste qui avait réservé toute sa journée pour le changement de pièce et photocopie d'achat du kit de distribution), et quels sont mes recours ou la marche à suivre pour me sortir de ce problème dont l'acheteur n'a pas l'intention de vouloir en sortir ?